

Comment faire du sport au lycée PASTEUR ?

Au travers de l'option EPS et des sections sportives

L'ENSEIGNEMENT FACULTATIF (OPTION) EPS

3h00 hebdomadaires pour **enrichir ses expériences** dans le prolongement de l'enseignement de l'EPS.

- Pour les élèves de **l'enseignement général et technologique** (STMG)

- **Prendre du plaisir** dans la pratique d'activités variées.

- **Aucun niveau sportif minimum**, juste l'envie et la motivation de pratiquer.

- **Enseignement évalué** dans le cadre du contrôle continu.

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Football OU	Futsal OU	Escalade OU
Handball OU	Badminton OU	Musculation OU
Équitation	Musculation	Équitation

LES SECTIONS SPORTIVES

Les objectifs des sections sportives sont de favoriser à la fois la réussite scolaire, la performance sportive et l'épanouissement personnel des élèves

Conditions d'entrée :

- Être licencié dans un club.
- Faire des compétitions.
- Recrutement sur entretien et/ou dossier en relation avec le niveau sportif et le dossier scolaire

Section Équitation

Structure support : Centre équestre l'Épineau

Horaires d'entraînement :
le mercredi de 16h00 à 18h00, le jeudi de 17h30 à 19h00

Niveau sportif minimum :
Galop 3
(Passage de tests)

Football Académie

Structure support : US Le Blanc

Horaires d'entraînement :
le mardi de 17h30 à 19h00.

Niveau sportif minimum:
Passage de tests

Section Cyclisme

Structure support :
Lycée Pasteur

Horaires d'entraînement :
mardi et jeudi de 17h30 à 19h00, mercredi de 13h30 à 16h00

Niveau sportif minimum :
En fonction du nombre de places libres (Dossier scolaire + tests)